



Monsieur Bruno FAURE
Président du Conseil départemental du Cantal
28, Avenue Gambetta
15015 AURILLAC Cedex

Aurillac, le 02 Mai 2022

**Stéphane
SAUTAREL**

**Sénateur
du Cantal**

*Secrétaire de la
commission
des finances*

*Membre de la
délégation
à la prospective*

**Conseiller régional
Auvergne-Rhône-Alpes**

Monsieur le Président,

Cher Bruno,

Je viens par la présente lettre à attirer votre attention quant au projet particulièrement innovant mené sur le territoire de Montmurat.

J'ai déjà pu soumettre à Laurent Wauquiez, Président de la Région A.U.R.A, l'intérêt de la dynamique enclenchée autour du projet « une commune à énergie positive ». En effet, en termes d'aménagements, de valorisation patrimoniale et environnementale, la commune de Montmurat compte solidariser l'ensemble des acteurs privés et publics de son territoire afin d'en exploiter au mieux ses ressources intrinsèques en créant une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (S.C.I.C).

Aussi, après en avoir vérifié la validité juridique, la Région A.U.R.A a validé le fait qu'une S.C.I.C pouvait être éligible aux différents nouveaux contrats et dispositifs d'aides et de financements régionaux nouvellement mis en place, à l'égal des collectivités territoriales.

Convaincu du caractère innovant, engagé, structuré et sérieux de cette démarche, je vous demande, à l'égal de la Région A.U.R.A, de bien vouloir prendre en compte le statut juridique de S.C.I.C, instauré en 1947 et relevant du code rural, afin que cette initiative communale puisse être éligible aux dispositifs d'aides départementales, offrant aux porteurs de projet toute l'agilité et la souplesse nécessaire à la réussite de leur initiative.

Basée sur l'établissement d'un écosystème liant et reliant économie locale, environnement et solidarités, cette impulsion amènerait une véritable valeur ajoutée à l'attractivité de notre département.



Je reste à votre pleine et entière disposition pour compléter mon propos et échanger sur le bien-fondé de l'initiative de la commune de Montmurat qui, en outre, devrait pouvoir être reproductible en particulier pour porter des projets de remise en marché du bâti ancien notamment.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes très sincères salutations.

*Avec mes remerciements,
A- b- c-*


Stéphane SAUTAREL